

Admission étudiant étranger en droit à Paris

Par **Seyl**, le **08/07/2015** à **08:44**

Bonjour, je suis lycéenne je rentre en terminal au Maroc, et je souhaiterais continuer mes études en France. Je commencerai la procédure DAP à partir de novembre, et vu qu'on a que 3 choix, les voici :

- 1- Paris 1 Panthéon Sorbonne
- 2- Paris 2 Panthéon Assas
- 3- (j'hésite encore)

Je veux juste savoir si j'ai des chances d'être admise à ces universités vu qu'elle ont une capacité d'accueil très limitée sans oublier que nous n'avons AUCUNE priorité? Si oui qu'est ce qui pourra m'aider (dans mon dossier) à avoir plus de chance d'être admise ?

Merci de bien vouloir m'éclaircir sur ce sujet.

Par **Sbn**, le **08/07/2015** à **09:38**

Tu es dans un lycée français ou marocain ? Je pense que les marocains sont plus habilités à te répondre. Mais je sais que plusieurs marocains ont fait leurs études en France (Sorbonne, Assas ou autres) après l'obtention d'un bac français. Bac marocain je ne sais pas. Après il faut passer sur APB, il faut que tu vois ça avec tes profs je suis sûre qu'ils sauront te dire :).

Par **Seyl**, le **08/07/2015** à **10:01**

Non je suis dans un lycée marocain et j'ai de très bonnes notes, on ne passe pas par apb mais par campus france.

Par **Sbn**, le **08/07/2015** à **10:06**

Peut-être qu'une personne sera mieux renseignée que moi sur le forum alors. Je ne connais que la situation d'une personne ayant fait sa licence au Maroc et qui est venue pour son Master (sans problème).

Si personne ne te répond, je reviendrais vers toi dans quelques temps si j'ai des infos

supplémentaires :).

Par **Seyl**, le **08/07/2015** à **10:16**

D'accord merci beaucoup :)